

INFO-NÉGO

DERNIÈRE HEURE!



Info-Négo | Revenu Québec

Volume 4 no 11 – 26 mai 2021

Négociation à Revenu Québec

L'importance de la conciliation travail-vie personnelle soulignée à la table

Lors de sa rencontre du 20 mai avec les représentants de l'employeur, le comité de négociation de Revenu Québec (RQ) du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) a fait valoir l'importance d'avoir des conditions de travail favorisant la conciliation travail-vie personnelle.

Selon un sondage mené auprès du personnel professionnel de RQ, la conciliation travail-vie personnelle constitue une priorité de négociation pour 83 % d'entre eux. C'est le deuxième enjeu le plus important après l'aspect pécuniaire.

S'appuyant sur plusieurs études et statistiques, les représentants syndicaux ont démontré que :

- si les conditions de travail à RQ se démarquaient dans le passé quant à leur flexibilité (horaire variable, aménagement et réduction du temps de travail), aujourd'hui l'ensemble des entreprises ont évolué et offrent des conditions qui tiennent compte de nouvelles réalités souvent exigeantes sur le plan familial. Il s'agit d'une question d'attraction et de rétention, selon une étude du Conference Board du Canada qui démontre qu'en 2018 presque 9 employeurs sur 10 offraient au moins une formule de travail flexible à ses employés;
- l'employeur et les employés sont gagnants en favorisant **l'autonomie professionnelle**, soit le remplacement des mesures de contrôle et de surveillance par la gestion par résultat;
- plusieurs études citées par l'Institut national de santé publique du Québec illustrent que les mesures permettant aux travailleuses et travailleurs de bénéficier d'une plus grande latitude sur les modalités d'exécution de leur travail (comme la gestion autonome de leur horaire) sont susceptibles d'avoir un effet positif sur leur santé.

En outre, le comité de négociation de RQ a soumis quelques chiffres aux représentants patronaux :

- 40 à 47 % des travailleuses et travailleurs du Québec occupant un emploi à temps plein vivent des épisodes d'interférence (allant de modéré à important) entre leur travail et leur vie familiale;
- les problèmes de santé mentale coûtent près de 14 % des profits annuels nets des entreprises canadiennes;
- dans les pays industrialisés, 35 à 40 % de l'absentéisme au travail est attribuable à des problèmes de santé mentale;
- au Canada, un demi-million de travailleuses et travailleurs s'absentent du travail chaque jour pour des problèmes de santé psychologique;
- près d'un travailleur sur cinq présente des symptômes importants de détresse psychologique.

Selon toutes ces études, des mesures de conciliation travail-famille et une plus grande latitude décisionnelle laissée aux employées et employés représentent des pistes de solution pour augmenter la production, l'attraction, la rétention et diminuer les coûts liés à la santé mentale.

Par ailleurs, les représentants syndicaux ont décrit et expliqué une dizaine de pistes concrètes pouvant être mises en œuvre à coût nul pour l'employeur afin d'améliorer la conciliation travail-vie personnelle.

Les représentants de l'employeur ont pris note des représentations syndicales. Ils feront valoir leur position sur ces sujets ultérieurement.

Les parties ont convenu de se rencontrer à nouveau dans la semaine du 31 mai.

Abonnez-vous, impliquez-vous, informez-vous !

Pour recevoir nos sondages, demeurer informés et appuyer activement l'amélioration des conditions de travail du personnel professionnel de Revenu Québec, [abonnez-vous sans tarder aux publications numériques du SPGQ](#). Si vos collègues ne sont pas membres, encouragez-les fortement à s'abonner.

Pour plus d'informations sur les différentes étapes du premier renouvellement de votre convention collective ou pour vous impliquer, soyez toutes et tous les bienvenus à communiquer avec vos déléguées et délégués. Pour toute question, n'hésitez pas à joindre votre comité de négociation à negoarq@spgq.qc.ca.

Votre comité de négociation

Valérie Côté

Vincent Roy-Léonard

David Bernans

Conseiller à la négociation

Martin Pinault

Responsable politique de la négociation

Guillaume Bouvrette

Pour consulter nos archives Info-Négo, cliquez ici

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)

